tronne. Dans le couloir j'ai vu un mendiant qui s'est querellé avec Madame ; je suis parti, ayant peur. »

Cette version ne tient pas longtemps devant les observations des magistrats.

Catherine Ramon en présente une autre : « J'ai vu le mendiant frapper ma patronne, et comme il me demandait la bourse, j'ai fait mine de la chercher. »

A ce moment, les magistrats font préciser à la servante la place que, d'après elle, devait occuper la victime, le mendiant et elle-même.

On fait alors observer à Catherine Ramon que son récit est des plus fantaisistes : de la place qu'elle occupait, elle ne pouvait voir ce qui se passait.

Pour la première fois, alors, elle parle d'une histoire de broche et elle dit :

« Depuis quelque temps, une broche de valeur, en or, souvenir de famille, avait disparu. Madame m'accusa de vol. Jamais, je vous assure, je n'ai volé. Malgré toutes mes protestations, Madame continua de m'accuser et de faire des scènes.

« Lundi après-midi, Madame me fit de nouveaux reproches. A ce moment, entra un vieux mendiant qui entendit les cris, prit ma défense et frappa ma patronne.

### LES AVEUX

— Avec quoi ? dit le juge.

— Avec le tisonnier, répond Catherine Ramon.

On prend alors le tisonnier déposé dans le bac à charbon, près de la cuisinière : Rien de bien suspect à première vue ; mais un examen attentif permet d'apercevoir quelques taches.

On demande à la bonne de prendre le tisonnier et d'indiquer comment Mme Pelette fut frappée.

« Car c'est trop, Catherine Ramon avoue.

« Eh bien ! c'est moi qui ai tué ma patronne, et voilà ce qui s'est passé : c'est la vérité, je vous le jure :

« De fréquentes discussions survenaient entre ma patronne et moi, au sujet de la proche disparue dont je vous parlais tout à l'heure, et lundi matin, ma patronne me fit une scène devant une de mes amies, Léa P..., servante rue Henri-Kolb, qui était venue me voir.

Dans l'après-midi, ça recommença. Et cette fois ma patronne me donna une gifle.

Furieuse et enrezlée, je prie le tisonnier et, à deux ou trois reprises, je frappai.

Voyant le sang qui s'échappait des blessures, je m'enfuis dans ma chambre. »

Et Catherine Ramon se met à fondre en larmes.

Les magistrats entendent alors Mlle Léa P..., qui confirme les déclarations de l'inculpée.

L'interrogatoire a duré plus de trois heures. Il est midi un quart.

Pendant tout ce temps, la foule s'est encore accrue, et on chuchotte que la bonne a avoué.

Aussi l'émotion est-elle vive quand on voit arriver une voiture fermée.

La foule se masse. Un service d'ordre des plus importants est organisé.

On voit passer rapidement la domestique, qui prend place vivement dans la voiture, entourée d'agents de sûreté.

On crie. L'effervescence est à son comble. Enfin, la voiture arrive rue des Postes, suivie par une foule énorme qui crie « A mort ! »

Enfin, on atteint la maison d'arrêt, où la bonne est aussitôt écrouée.

En apprenant la terrible accusation qui pesait sur sa fille, Mme Ramon est arrivée à Lille. Une entrevue des plus émouvantes a eu lieu dans le cabinet du juge d'instruction.

### MORT DE LA VICTIME

Mme Pelette est morte hier après-midi, vers trois heures, à l'Hôpital Sainte-Eugénie.

L'autopsie sera faite aujourd'hui après-midi par M. Duthilleul, médecin légiste.


## NE PERDEZ PAS D'ARGENT

Pour bien louer vos maisons ou appartements et trouver rapidement locataire, ayez recours à la publicité du BULLETIN IMMOBILIER de la « Croix du Nord ». Il paraît en dernière page les mercredis et samedis.

L'insertion, 7 fr. pour un mois, 5 fr.


# ROUBAIX

### FUGUE D'UN GARÇON DE QUINZE ANS

**Il emporte une somme de cinq mille francs appartenant à son père.**

Un marchand de légumes établi rue de Croix, 13, M. Van Nederveldé, était parti au marché mardi matin, à la première heure, laissant chez lui son fils Henri, âgé de 15 ans.

Quand il fut de retour, le marché terminé, il constata que son coffre-fort, dont il avait perdu la clef depuis huit jours, était ouvert.

Vite, M. Van Nederveldé chercha et une somme de deux cents francs en pièces d'or et cinquante obligations de cent francs de la ville d'Anvers 1903, que contenait le coffre, n'avaient pas disparu.

Il n'en trouva plus trace.

Le marchand de légumes connut bientôt l'auteur de ce méfait. C'était son fils Henri. Celui-ci était parti pendant l'absence de son père, et il ne reparut plus.

L'informé M. Van Nederveldé a informé la police de la disparition du jeune homme. Recherché activement par toute la ville, celui-ci est resté introuvable. Il a probablement quitté Roubaix.

Henri Van Nederveldé est grand et fort pour son âge. Il est vêtu d'un complet gris foncé, avec pantalon court.

### LECTURE POPULAIRE

**22, Grande-Rue**

**Affiches nouvelles très intéressantes**

**La fête des Modistes.** — C'est jeudi, 20 juin, qu'aura lieu dans la vaste salle d'en haut de la Maison des Œuvres, 24, Grande Rue, la fête organisée pour les lecteurs et lectrices de la si charmante revue « Le Noël ».

Nous apprenons que tout a été minutieusement préparé pour lui assurer un succès plus grand encore, si possible, que celui des années précédentes.

L'assistance qui ne manquera pas d'être, comme toujours, fort nombreuse, trouvera là l'occasion de passer une après-midi des plus réconfortantes et des plus agréables.

Le programme comprend des numéros très variés et tous très intéressants : chants, saynètes et projections lumineuses. Aussi pas un Modiliste ne manquera à cette séance.

**« Gaieté Roubaisienne ».** — Mercredi à 8 h. 1/2, répétition générale, instructions pour le festival de Lens.

**Une chute de cinq mètres.** — Un ouvrier rejointoyeur, Jules Lagache, 38 ans, travaillant pour le compte de la maison Vanderperren, rue Courbet, était occupé, mardi matin, vers 8 h. et demie, à des réparations aux magasins de M. Denis, rue Saint-Jean.

Il se trouvait sur un échafaudage haut de cinq mètres. S'étant déplacé, l'ouvrier marcha sur une pièce de bois mal assujettie qui tourna sous ses pieds. Jules Lagache vint lourdement s'abattre sur la chaussée.

Relevé dans un piteux état, il reçut les soins de M. le docteur Parmentier, de Lannoy. Le praticien constata une entorse légère de la jambe droite et une entorse grave de la jambe gauche.

Jules Lagache, qui demeure à Arlebeck (Belgique), a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

**Epaule fracturée.** — Un homme de peine de la minoterie Jonville frères, M. Marcel Dulour, 22 ans, rue du Cartigny, 101, s'est fracturé l'épaule gauche en retenant un sac de farine pendant qu'il déchargeait un camion.

L'ouvrier a reçu les soins de M. le docteur Bôle qui lui a prescrit un repos de six semaines.

**Un ouvrier maçon grièvement blessé.** — Henri Herbaux, 26 ans, occupé pour le compte de M. Pennel, entrepreneur, était monté, lundi après-midi, sur un échafaudage, rue de Rocroy, où se construit une nouvelle maison de campagne.

Son pied ayant heurté une chaîne d'ancrage, il perdit l'équilibre et, de la hauteur du deuxième étage tomba, tête première sur des sommiers en fer.

On le releva couvert de plaies. Deux docteurs furent mandés en toute hâte et vinrent donner des soins à l'ouvrier. La principale blessure se trouvait au front dont l'os avait été enfoncé et brisé ; le sang s'en échappait en abondance.

Après que les esquilles d'os eurent été retirées de la plaie, Henri Herbaux fut transporté à son domicile, rue Alfred-de-Musset, 61. Son état, sauf complication, n'inspire pas d'inquiétudes.

**Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcotti, 8 et 10, rue du Bois, Roubaix.**

**Un attelage tamponné par le tramway.** — Un tramway a tamponné, lundi soir, place Chevreul, un camion de la brasserie Meyerbeer qui conduisait le domestique Théophile Lambaert.

Les chevaux n'ont reçu que quelques contusions ; mais les harnais ont été mis hors d'usage.

**Encore les coups de couteau.** — Une nouvelle scène du couteau s'est déroulée, lundi après-midi, rue Decrême, à l'estaminet du « Chapeau Vert ».

Deux ouvriers de l'ébouage, Jules Delfosse et Victor Hespel, s'y étant rencontrés, se querellèrent au sujet de la dernière grève des éboueurs.

Le premier reprochait au second d'avoir travaillé pendant la grève. Les deux adversaires en vinrent bientôt aux arguments frappants et Hespel porta trois coups de couteau à Delfosse qui fut atteint au sein, au bras gauche et au menton. Les blessures ne sont pas graves.

Les deux éboueurs ont été écroués.

**La scène du couteau du boulevard de Paris.** Nous avons dit dans quelles circonstances Firmin Gilherd avait, dimanche soir, blessé d'un coup de couteau au bras une cabaretière du boulevard de Paris. Celle-ci ayant retiré sa plainte, Gilhard a été remis en liberté ; mais procès-verbal lui a été dressé.

**Un cambriolage rue de l'Epeule.** — Des malfaiteurs ont pénétré, pendant la nuit de lundi à mardi, dans le magasin d'épiceries de Mme Chambart, rue de l'Epeule, 68. Ils sont passés par les fenêtres tabatières ouvrant sur le toit.

Après avoir fouillé minutieusement le magasin, ils sont sortis par la porte, emportant quelques paquets de chocolat et cinq ou six boîtes de sardines, le tout valant 12 francs.

**Vol d'une bicyclette.** — Georges Esquenet, ouvrier menuisier, rue de la Guinguette, 19, revenait, lundi soir, de Leers, en longeant le canal. Il était à bicyclette. En route, il abandonna quelques instants sa machine ; quand il revint pour la reprendre, celle-ci avait disparu.

C'est une bicyclette de marque « la Hirondelle », munie de pneus Anlax. Elle a une valeur de 150 francs.

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX


CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE


du 18 juin

Naissances. — Marcel Guelton, rue Jouffroy, 20. — Emile Baeyen, rue Jean-Baptiste-Girardin, 26, et Daniel Baeyen, même adresse. — Robert Ivens, rue Rossini, 19. — Lucien Lepers, rue Leverrier, cité Bernard, 12. — Florence Verspedt, boulevard de Cambrai. — Fidéline Smits, rue Blanchemaille. — Maurice Layez, rue Blanchemaille. — Hélène Mallaît, rue de la Chaussée, 19.

Décès. — Hortense Avenne, 45 ans, ménagère, rue Lafontaine, 38. — Blanche De Snerck, 21 ans, soigneuse, rue Blanchemaille. — Pauline Farvacque, 60 ans, sans profession, rue Barbieux. — Marie Seynave, 45 ans, sans profession, rue des Fabricants, 31.


PRINCESSE MAKOKO Savon exquis Victor VAISSIER


## WATTRELOS

**Funérailles St-Maclou.** — Jeudi 20 juin, à 7 h. 1/2 demie, obit du vicaire pour Henri Mahieu ; à 8 h., messe solennelle des femmes pour le même.

Ce soir, à 8 h. un quart, réunion du Cercle d'Etudes St-Maclou. Sujet : « Causerie sur Victor-Hugo, par M. Alphonse Desmulier, président du Cercle.

**Culture du lin.** — Les cultivateurs désignés ci-dessous ont fait à la mairie la déclaration prévue par la loi du 21 mars 1904 pour bénéficier de la prime pour la culture du lin : Agache Charles, section A, n. 1906, 1 hectare 15 ares. — Vve Abage-Lepers, Lest, A, n° 699, 98 ares. — Castel Pierre, s. A, n° 815, 64 a. 57 c. — Clarisse J.-B., s. A, n° 892, 39 a. 16 c. — Delannoy Henri, s. F, n° 1172, 30 a. — Delannoy Paul, s. F, n° 1706 et 1368, 1 hect. — Delcambre Pierre, s. E, n. 880, 1 h. 18 a. 95 c. — Delmarre Arthur, s. C, n. 1323, 44 a. 30 c. — Delmarre J.-B., s. E, n. 883, 36 a. — Delplanque Pierre, s. D, n. 793, 34 a. 34 c. — Dhalluin Denis, s. D, n. 416, 417 et 481, 1 h. 76 a. 50 c. — Dhaygère Emile, s. D, n. 214, 63 a. 10 c. — Dhaygère Paul, s. D, n. 389, 51 a. 95 c. — Debois Denis, s. A, n. 710, 70 a. 60 c. — Deplouy Alphonse, s. C, n. 1069, 36 ares. — Feuvarque Henri, s. C, n. 1589, 64 a. — Fevler J.-B., s. D, n. 356, 1 h. 50 a. — Feys Camille, s. E, n. 721 et 811, 36 a. — Fourtinnie Louis, s. C, n. 372, 50 a. — Lampe Ferdinand, s. D, n. 377, 378 et 379, 2 h. 32 a. 85 c. — Vve Lefebvre-Jubaru, s. E, n. 867, 65 a. 90 c. — Lepers Henri, s. A, n. 1007 et 1008, 3 h. 25 a. — Liagre Alfred, s. D, n. 821, 97 a. 48 c. — Liagre J.-B., s. C, n. 1459, 65 a. — Liagre Louis, s. E, n. 248, 1 h. 62 a. 50 c. — Montagne-Liagre, s. E, n. 680, 97 a. 31 c. — Segard Pierre, s. F, n. 1404, 46 a. — Trentesseaux Victor, s. D, n. 556 et 410, 94 a. 25 c. Soit une superficie totale de 25 hectares 31 ares 84 centiares.

WATTRELOS. — Du 17 juin. — Naissances. René Pauwels, sentier de l'Hôpital. — Marthe Vanwynegene, rue des Fleurs. — Philomène Donckels, Petit Paris.

Publications. — Arthur Bonnet, chauffeur, et Marthe Marvil, c. pref. — Albert Leeroart, peintre décorateur, et Angèle Verghote, s. p. — Maximilien Eeckhaut, rattacheur, et Marie Bouchaert, ouvreuse. — Aubin Delcroix, trieur, et Lucie Spelton, rattacheuse.

## CROIX

**Le Conseil municipal** se réunira vendredi prochain, à 8 h. du soir, pour délibérer sur les questions suivantes :

Compte administratif de la commune pour 1906. — Compte de gestion du receveur pour la même exercice. — Budget supplémentaire de 1907. — Budget vicinal. — Comptes et budgets hospices et bureau de bienfaisance. — Amélioration de l'éclairage public. — Projet d'une deuxième entrée au cimetière. — Alignement ; Demande de M. Auguste Duthoit. — Prorogation et adjudication pour 3 années d'usevice de l'ébouage. — Approbation des comptes de la fourniture des vêtements aux enfants des écoles en 1906. — Fournitures nouvelles à faire en 1907 aux dits enfants ; Elaboration d'un cahier des charges et adjudication ; autorisation. — Chalet-Bains : Réception provisoire des travaux exécutés par M. A. Déroin. — Inspection des viandes : Situation créée par le syndicat des bouchers. — Demande formée par les 5 gardes-champêtres pour obtenir une tenue complète et 2 paires de chaussures. — Sapeurs-pompiers : Demande ayant pour but d'obtenir que la subvention annuelle de 700 fr. soit portée à 2000 francs. — Renouvellement de l'engagement de subvenir aux dépenses de cette Compagnie. — Allocation à deux vétérans. — Fournitures et dépenses diverses : Autorisation de traiter de gré à gré. — Service des eaux : Construction d'un 2e réservoir; projets. — Demande des facteurs des postes pour une gratification. — Demande du facteur des télégraphes, De Beir, pour une augmentation de salaire. — Honoraires de M. l'ingénieur Colette pour ses études du service des eaux. — Contribution des bâtiments communaux (écoles, mairie et logement du fossoyeur) : Autorisation de les appliquer sur le crédit déjà ouvert. — Assurance contre l'incendie pour une période nouvelle (hospice et bâtiments d'ufoirage). — Demande de souscription pour érection de monument. — Règlement sanitaire. — Compte-rendu de dépenses imprévues. — Communications diverses. — Soutien de famille : Allocation de 0 fr. 75. — Dépenses de la taxe militaire. — Pensions aux vieillards, incurables : nouvelles admissions.

**Actes de vandalisme.** — Des individus inconnus ont brisé les vitres des réverbères de la rue de l'Ermitage. Des mesures vont être prises pour réprimer ces actes de vandalisme qui se renouvellent très fréquemment. Tant pis pour ceux qui se laisseront prendre.

**Les noceurs.** — Il arrive trop souvent que des groupes d'ivrognes parcourent nos rues en noctambules, réveillant des quartiers entiers.

La nuit de lundi à mardi, une dizaine de belges déambulaient vers minuit dans le quartier des Ogiers. Tous les cents mètres, ils stimulaient une rixe ou une attaque nocturne ; des fenêtres s'ouvraient et les noceurs... se tordaient... de leurs succès ! !

CROIX. — Du 15 au 18. — Naissance. — Suzanne Dumontin, rue du Tonkin, 34.

— Du 18 juin. — Naissances. — Charles et Franc Delangha, rue des Jardins.

Publications. — Georges Delcourt, teinturier à Flers, et Marthe Marissal, journalière à Croix. — Alfred Tilly, teinturier, et Céline Vivier, repassense. — Ernest Van Beuren, noyauteur à Croix, et Nethalia Loutjens, a. prof. à Roubaix.

Décès. — J.B. Valke, 51 ans, rue Gambetta, 22. — J.-B. Merlevède, 40 ans, rue de Wasquehal, 54. — Louis Loridant, 66 ans, rue Kléber, 53. — Maria Decottignies, 95 ans, rue de l'Amiral-Courbet, 17 bis.

**Nous prions instamment nos lecteurs et amis de demander à MM. les Notaires de confier à la CROIX DU NORD, les inscriptions légales qui sont de leur ressort.**

## WASQUEHAL

**Chute.** — Un chaudronnier en cuivre, Charles G..., demeurant quartier du Fresnoy, à Roubaix, se trouvait boulevard Georges Hannart retournant chez lui, il était en état d'ivresse n'ayant pas été au travail.

Une voiture vint à passer, G..., qui avançait péniblement voulut monter sur le véhicule pour arriver plus vite en gare, mais ayant manqué son élan, il roula sur la chaussée et se fit une blessure à la tempe gauche ; étourdi par sa chute, il resta une dizaine de minutes sans connaissance. Un passant l'aide à se prendre sa route et à gagner la gare.

**Accident de voiture.** — Mardi, vers 5 h. de l'après-midi, une voiture de M. Kuhlmann, de Lece, passait place de la République, lorsqu'une roue de derrière vint à sortir de l'essieu par suite de la fuite du chapeau qui le retenait ; la voiture, qui contenait 5000 kilos d'acide destiné à l'usine des produits chimiques Eycken et Leroy, resta en panne au milieu de la route. Une équipe de la maison Eycken et Leroy arriva avec un cric d'une force de 5000 kilos, et après une heure d'travail, parvint à mettre toutes choses en place.

**Cycliste.** — Hier, vers 7 h. du soir, un jeune cycliste, M. Damarez, 16 ans, du hameau du Quesne, passait rue de la Gare, lorsqu'une voiture de brasserie le prit en écharpe, lui brisant son vélo et l'envoyant rouler sur le trottoir. Assommé son coup fait, le cambriolait prit le galop, en cachant l'adresse de son patron avec son veston. Le jeune cycliste, tout être de son accident, ramassa les débris de son vélo et s'en retourna chez lui n'ayant heureusement aucune blessure.

**Cycliste tombé à l'eau.** — Deux cyclistes qui ne se sont pas fait connaître pédalaient dans le chemin de halage du Vieux Canal de Croix, lorsque le premier voulant s'assurer que son camarade le suivait, a prétendu soudain et imprima ainsi à son vélo une fausse direction qui provoqua sa chute dans le canal. Comme il savait nager, l'imprudent jeune homme parvint à se dégager et à gagner le bord de l'eau. Il repêcha son vélo au moyen d'une perche de marinier.

**Rixe.** — Mardi, vers 6 h., une dispute pour de futiles motifs a éclaté entre mariniers et débardeurs du déchargement du charbon d'un bateau au Vieux Canal de Croix, à proximité du pont du boulevard. La rixe devint bientôt si violente que la femme d'un marinier crut bon et prudent d'accourir à la place avertir la police. Le garde s'est rendu sur la scène du conflit et est parvenu non sans peine à calmer les combattants.

### FLERS-BREUCQ

**Où mène l'inconduite !** — Dimanche soir, vers 7 h., Léon Vandemeulebrouck, 20 ans, sort du Pavillon Chinois, à Croix, entrait à l'estaminet du « Dépôt », situé en face de l'ancien dépôt, rue de Lille, pour y faire, selon l'habitude, quelques danses aux sons du piano automatique. Constance Rotier, 18 ans, rue de Thionville, 39, à Croix, son ancienne amie, se trouvant là, il s'ensuivit une discussion avec ambage qui finit par un coup de couteau que Vandemeulebrouck alors ajusta dans le dos de son ancienne amie.

Cette dernière, évanouie, fut transportée chez elle où le docteur Dumoulin vint la panser et déclare que son état n'était pas grave.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Ajoutons que le meurtrier vit séparé de ses parents et jouit d'une mauvaise réputation.

FLERS-BREUCQ. — Du 16 juin. — Naissance. — Georges Vanhuysse, aux 28 maisons.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 15 au 17 juin. — Naissance. — Démétre Marguerite, rue Thiers.

Publications. — Tranchant Jean-Baptiste, journalier, et Blin Florence, journalière. — Lutun Henri, journalier, et Murnard Marguerite, Bleuse. — Vreux Pierre, tisserand, et Pau Maria, épeuleuse. — Dessaux Jules, domestique à Leers, et Algoët Angèle, ourlesse à Lys.

Mariage. — Vanhaulthe Henri, magasinier, et Broux Germaine, imprimeuse.

Décès. — Terras Marie-Louise, 2 semaines, rue de Leers. — Duquesne Marcel, 3 ans, rue Echevin. — Leclercq Léontine, 9 mois, rue de Leers.

HEM. — Du 1er au 18 juin. — Naissances. — Louise Waernewyck, la Place. — Emile Décottignies, le Civron.

Mariages. — François Desmet, ouvrier tonnelier, à Hem, et Octavie Waernewyck, journalière, à Hem. — Eugène Respel, maréchal, à Bailleul, et Louise Claisse, couturière, à Hem. — Henri Dulermont, jardinier, à Hem, et Palmyre Soupez, servante, à Hem. — Paul Delobel, docteur en médecine, à Lille, et Antoinette Mulston, sans profession, à Hem.

Décès. — Sophie Duquesne, 71 ans, Citadelle. — Jeanne Gingomard, 21 mois, Petit-Lannoy. — Denis Pouchain, 66 ans, Citadelle.

# TOURCOING

## à Roubaix et à Tourcoing

Il y eut à Roubaix, lundi soir, une importante manifestation syndicaliste sur la voie publique. A ce sujet notre confrère le « Journal de Roubaix » fait les judicieuses réflexions suivantes :

Par un acte d'intelligent libéralisme, la municipalité avait autorisé le cortège projeté par les organisateurs. Il s'est déroulé sans incident. Les Tourquennois qui passaient à ce moment rue de la Gare ont pu faire d'amères comparaisons entre la façon dont est comprise la liberté de manifestation à Roubaix et à Tourcoing. Quelques interventions inutiles de la gendarmerie, hier, n'eurent évidemment enfin à empêcher aujourd'hui le tribunal correctionnel. La municipalité de Roubaix a le bon goût de ne pas aimer de tels lendemains de manifestation. Puisque la rue est à tout le monde et que la liberté de manifestation est une des formes de la liberté de conscience et d'opinion, elle a, d'ailleurs, tout à fait raison.

**Paroisse du Sacré-Cœur.** — C'était grande fête au Sacré-Cœur. Dimanche 16 juin, à l'adoration solennelle du Saint-Sacrement devait se joindre le couronnement d'une magnifique statue du Sacré-Cœur.

Toute la journée des fidèles nombreux sont venus adorer Notre Seigneur exposé sur l'autel dans le radieux ostensoir ; la Table sainte vit s'agenouiller pour la communion une foule pieuse et recueillie. Spectacle consolant, qui fortifie et encourage les âmes chrétiennes ; la foi n'est pas près de fléchir, quand elle s'affirme de la sorte par des milliers de chrétiens dévoués au Sacré-Cœur.

La cérémonie du couronnement, dès l'après-midi avait attiré à l'église une foule considérable. Il est vrai que rien n'avait été négligé pour lui donner un grand caractère de solennité. Le Sacré-Cœur roi présentait son cœur et ses bras pour attirer ses fidèles sujets ; la statue exprimait d'une manière saisissante la royauté et l'amour du Sacré-Cœur. Elle dominait du haut de son trône et dans l'église ornée comme un palais, l'élite de ses enfants ou plutôt de ses sujets, qui formaient son cortège et sa cour royale.

Voici son cortège qui s'avance, la section militaire forme sa garde d'honneur ; une rayonnante théorie d'enfants de chœur l'entoure ; il représente 242 pages. Sa couronne royale est portée sur un coussin de velours. Le clergé nombreux, présidé par M. le vicaire-général Cartier, c'est sa cour qui vient lui rendre hommage.

Après les Vêpres chantées solennellement, M. Lemius, ancien supérieur de Montmartre monte en chaire... Comment analyser le magnifique discours qu'il prononça d'une voix vibrante et animée surtout par son amour du Sacré-Cœur. C'est le chantre le hérant du couronnement... Après un délicat éloge de M. le Vicaire-Général et de M. le curé du Sacré-Cœur, il montre la royauté du Sacré-Cœur, s'affirmant surtout par son amour, à Bethléem, à Jérusalem, et jusque sur la croix.

On n'qu'il faisait rien d'entendre se dérouler sous nos yeux ces consolantes doctrines qu'on fut fier surtout, comme Français, d'écouter l'orateur sacré montrant que Jésus-Christ était le roi de la France — Depuis Tolbiac jusqu'à Jeanne d'Arc la France reconnaît en Jésus-Christ son roi véritable — quand elle reola sa royauté, elle fut traître comme un sujet rebelle — une ère de révolution s'ouvrit pour elle. — Il s'agit aujourd'hui de mettre la France à ses pieds et voilà pourquoi des cérémonies comme celle d'aujourd'hui sont en train de s'organiser partout.

Honneur à vous, Tourquennois, d'avoir été parmi les premiers à jurer fidélité au Sacré-Cœur en plaçant sur sa tête cette magnifique couronne ».

On procéda ensuite à la bénédiction de la statue et de la couronne. Puis, M. le vicaire-général visiblement ému, après avoir imprimé de ses lèvres tremblantes, un pieux baiser sur la statue et sur la couronne, déposa solennellement le diadème royal sur la tête du Sacré-Cœur, aux acclamations répétées de la foule qui reprirent comme elles l'osanna » devant le Roi de gloire. Ce fut un spectacle que n'oublieront jamais ceux qui en ont été témoins.

La procession du Saint Sacrement terminait la cérémonie... on y remarquait entre une quarantaine d'hommes portant l'Hostie Sainte, en habits de cérémonie !

**Union des Patronages de Tourcoing.** — L'Union des Patronages de Tourcoing organise pour le dimanche 7 juillet une réunion d'entraînement du cross-country à pied et d'athlétisme réservée à ses membres ainsi :

Programme : 100, 400, 800, 1,500 mètres, 3,200 mètres relais, saut en hauteur avec et sans élan, saute en longueur avec et sans élan, lancement du poids.

Envoyer les engagements pour le 30 juin, dernier délai, à M. A. Vanneste, 67, rue de Roubaix, Tourcoing.

La réunion se fera sur le terrain de l'Union Sportive de l'Association amicale de Saint-Louis, rue de Seclin.

**L'Office Central des Œuvres sociales et philanthropiques** de Tourcoing, a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Charles Tiberghien-Vandenberghe, président. M. Jules Jolve, trésorier, donne lecture du compte financier du Bureau de 1906, qui se balance par un excédent au 31 décembre de 49 fr. 15.

Le montant total des secours obtenus par des familles malheureuses pendant le cours de l'année 1906, sur la recommandation de l'œuvre, s'élève à la somme de 4174 francs. Trois veuves recommandées à l'œuvre de la Fondation Carnot, ont obtenu le secours de 300 francs. Enfin, le service des tickets accorde à distribué une somme de 563 francs.

L'ensemble, de l'unanimité, approuve ces comptes.

M. E. Maillard, secrétaire-général, expose ensuite les résultats de l'exercice 1906.

Dans le cours de l'année 1906, plus de 4,124 personnes, bienfaiteurs ou solliciteurs ont eu recours à l'Office Central. Depuis sa fondation (1896) 29,521 personnes se sont adressées à l'œuvre. En dehors des personnes qui ont été dirigées, plusieurs qu'elles ont chargé l'Office de leur travail d'enquêtes, et il est intervenu, sous les formes les plus variées, au profit de 1,164 malheureux. Depuis sa fondation, l'œuvre est intervenue au profit de 3,163 malheureux.

1° Personnes secourues sur la demande de l'office, par les œuvres, les bienfaiteurs, la Fondation Carnot, etc. 326 ; 2° personnes secourues directement par l'Office et le service des tickets, 221 ; 3° personnes placées dans les asiles, orphelinats, etc. ; 4° personnes rapatriées dans les départements ou étaient assurées de moyens d'existence ; 5° personnes auxquelles des emplois ont été procurés ou qui ont été recommandées à des administrations, 223 ; 6° personnes secourues sous forme d'avance au travail, 3 ; 7° hôtes des établissements pénitentiaires placés sous le patronage de l'Office, 8 ; 8° sociétaires populaires (assistance judiciaire, affaires militaires, etc.) 24. Total 1,164.

L'assemblée est unanime pour applaudir de ces résultats.

M. l'administrateur énumère ensuite l'ensemble des principaux faits de l'année 1906, puis la séance est levée.

Rappelons que les bureaux de l'Office Central des Œuvres charitables de Tourcoing, situés rue de la Vert-Feuille, 5, sont ouverts tous les jours, de 2 à 6 h. du soir.

**Population étrangère.** — Pendant la semaine écoulée, 24 étrangers (17 hommes, 3 femmes et 4 enfants) se sont fixés à Tourcoing. Par contre 11 autres étrangers (5 hommes, 4 femmes et 2 enfants) ont quitté notre ville.


BACHOS INFRANCHISSABLES, TOUS ÂGES
TH. MOUSLAUX
7 rue Bihel, (près la place St-Jacques), TOURCOING


**Un grave accident de bicyclette.** — Lundi à 8 h. 45 du soir, trois cyclistes roubaisiens, MM. et Mme Antoine Forestier, rue de Vieil-Abreuvoir, 11, et M. Emile Rieth, 21 ans, chemisier, rue Sébastopol, venant de la rue Rouget de Lisle, s'engageaient à une grande vitesse dans la rue de Gand. Un ouvrier tisserand, M. Charles Debuyne, 20 ans, rue du Souvenir, qui passait en ce moment fut renversé par la bicyclette de M. Forestier.

La victime de cet accident porte une double fracture compliquée du pouce gauche et une entre de l'index. Le docteur Henriez lui a prescrit un repos de deux mois.

M. Nédélat, commissaire de police, a fait appeler les trois cyclistes et a verbalisé contre eux pour défaut de plaque d'identité. Quant à M. Forestier il sera poursuivi pour blessure par imprudence.

**Encore un accident de vélo.** — Mme veuve Varvecke, 66 ans, née Thérèse Devos, rue du Brésil, 2, traversait la rue Antoine-Tordeur quand elle fut renversée par un cycliste, M. Erhest Ronte, 20 ans, menuisier, rue Duval, 19, à Mouscron. Relevée et transportée à son domicile elle reçut les soins du docteur Lagache. Elle a l'omoplate gauche fracturée.

**Accident de travail.** — Jules Seynave, maréchal-ferrant, rue Arago, 32, section de l'artère radiale gauche en coupant une barre de fer. Docteur Dument ; 15 jours de repos.

— J.-B. Lebiane, 32 ans, débourreur, en nettoyage de la Tossée, contusion thoracique en soulevant une pince à aiguiser. Docteur Montagne ; repos de 10 jours.

— Louis Carbon, 19 ans, rattacheur, à la Martière, coup de crochet à l'avant-bras droit. Docteur Debuchy ; repos de 10 jours.

— Alfred Mulé, 14 ans, bâcheur, rue d'Ypres, pied droit écrasé sous la roue du chariot de son métier. Docteur Defosses ; repos de 15 jours.

**Les jeunes gens et le revolver.** — Nous avons dit hier qu'à la suite d'une discussion entre jeunes gens, survenue dans la nuit de dimanche à lundi, rue de Marengo, l'un d'eux

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Le Midi bouge

### AU CAMP DE LARZAC

Paris. — Le télégramme suivant est arrivé au ministère de la guerre :

Colonel commandant le 100e d'infanterie à M. le Ministre de la Guerre.

Aucun incident ne s'est produit au 100e depuis qu'il est au camp de Larzac. Le calme est absolu et l'attitude des hommes est parfaite.

### LES INCONVÉNIENTS DU RECRUTEMENT RÉGIONAL

**Le « Petit Temps » publie l'information suivante :**

Frappé des graves inconvénients du mode de recrutement actuel on songerait au ministère de la Guerre à revenir à l'ancien système de répartition du contingent dans tous les corps d'armée, de façon à éviter ce qui s'est produit avec la formation de régiments de bretons, de méridionaux, etc.

On maintiendrait cependant l'exception prévue en faveur des hommes mariés.

## GRAVES INCIDENTS A COURSAN

**RECEVEUR DES POSTES EN DANGER. — ON VEUT LE PENDRE. — FILS TÉLÉGRAPHIQUES COUPÉS. — SUS AUX SOLDATS. — A PROPOS D'UNE DÉPÊCHE. — MAGISTRAT FEU RASSURÉ.**

De notre envoyé spécial :

Narbonne. — Voici des détails sur ce qui s'est passé à Coursan :

Les habitants de ce petit village sont parmi les plus exaltés, ils ont juré de s'opposer par la force à toute tentative de répression du mouvement et se sont organisés dans ce but.

Lundi soir ils remarquaient que le receveur de la poste était en communication constante avec les autorités de Narbonne. Persuadés que ce receveur renseignait les autorités de ce qui se passait à Coursan, les habitants coupèrent tous les fils, puis allèrent sur la voie ferrée dans l'intention de la faire sauter. Ils ne mirent pas ce dernier projet à exécution, se contentant de briser un disque qu'ils renversèrent.

Revenant ensuite au village, ils se rendirent à la poste, annonçant qu'ils voulaient pendre le receveur.

Celui-ci se barricada chez lui et put résister à l'assaut des habitants que plusieurs personnes plus paisibles parvinrent à calmer.

Toute la nuit le village fut sur pied afin de s'assurer si les troupes n'étaient pas dirigées sur Narbonne.

Mardi matin quelques soldats furent aperçus, l'alarme fut aussitôt donnée, les clairons sonnaient de tous côtés, le tocsin résonnait.

Tous les habitants furent bientôt rassemblés et se portèrent au devant des soldats qui n'étaient que des ordonnances d'officiers promenant les chevaux.

Un second assaut fut donné à la poste dont une porte fut brisée.

M. Ferroul arriva à ce moment.

***

Voici un fait qui dénonce une fois de plus l'état d'esprit des habitants de Coursan.

N'ayant pu trouver d'automobile, je m'étais rendu à Coursan dans une voiture de louage.

M. Ferroul devant être rendu à Narbonne avant moi, je le priai de faire mettre au télégraphe la brève dépêche reçue avant celle-ci, où je vous confirmais les faits.

Quelques villageois voulurent voir ce que contenait la dépêche que je remettais à M. Ferroul.

L'un d'eux s'avança et dit : Qu'est-ce qu'il y a dans ce papier ?

— Ça ne te regarde pas, répondit M. Ferroul.

— Pardon, tout nous regarde. Nous voulons savoir ce qu'on envoie de chez nous.

M. Ferroul, haussant les épaules, répondit son interlocuteur qui s'était placé devant lui, et ajouta : Tu perds la tête.

Tout homme n'ayant pas la grande autorité de M. Ferroul, se serait vu massacrer par ces exaltés ; on lui avait arraché la dépêche.

Le procureur de la République de Narbonne s'est rendu à Coursan. Il est resté une demi-heure entre deux trains, n'osant pas s'aventurer dans le village.

Il fit venir à la gare le maréchal des logis de gendarmerie pour faire une enquête.

Ernest Bourgois, 17 ans, mécanicien de chaînes, rue de Guinaire, 201, avait été blessé à la cuisse droite d'un coup de revolver.

Le jeune Bourgois accompagné successivement des jeunes gens Victor Bouquet, Jules et Louis Bouquet, Gustave Dhoore et Lucien Deleplanque, tous âgés de 17 ans, étaient chez les nommés Victor P... comme étant les auteurs du rapide vol aux amis Louis Delepaut, Gaston Dhoore et Samuel Phalempin avaient eu affaire.

Cependant, à Fourmies, de la blessure la balle ne sortait pas, mais de 22 centimètres de profondeur, intéressant les parties musculaires de la cuisse, les médecins déclarèrent que l'ablation ne pouvait en se blesser lui-même. Le projectile a fait une trouée de haut en bas et de plus le pantalon du blessé est rouge ce qui témoigne d'une déflagration de la poudre contre le vêtement.

M. Rougeron, commissaire de police, poursuivant une enquête, en vue de rétablir la vérité grâce à une perquisition opérée chez Louis Delepaut on a fait retrouver le revolver. Il apparaît alors que Bourgois étant fort brandissait son revolver et en menaçait les jeunes gens rencontrés en chemin.

A l'hôpital où il a été transporté le blessé, en voyant le commissaire en possession du revolver, s'écrie : « Puisque